



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2023- 049 bis**

Publié le 24 janvier 2023

SOMMAIRE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT DES HAUTS-DE-FRANCE

Décision du 23 janvier 2023 portant ordonnancement secondaire- Abroge et remplace la décision du 21 octobre 2022

Décision du 23 janvier 2023 portant délégation aux agents de la DREAL Hauts-de-France- Abroge et remplace la décision du 4 octobre 2022- Missions Pas-de-Calais

Décision du 23 janvier 2023 portant délégation aux agents de la DREAL Hauts-de-France- Abroge et remplace la décision du 4 octobre 2022 – Missions Nord



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement, de
l'aménagement et du logement**

DÉCISION

Ordonnancement secondaire

Abroge et remplace la décision du 21 octobre 2022

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2009-235 en date du 27 février 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;

Vu l'arrêté ministériel du 10 janvier 2019 nommant monsieur Laurent TAPADINHAS ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral du 22 juin 2022 portant délégation de signature, en matière d'ordonnancement secondaire, à monsieur Laurent TAPADINHAS, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France ;

Vu la convention du 20 septembre 2021 entre la DREAL Hauts-de-France et de l'ASN relative au BOP 181, action 9 ;

Sur proposition du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France :

Article 1^{er}

Subdélégation de signature est donnée à la directrice adjointe et au directeur adjoint :

- Madame Florence CLERMONT-BROUILLET
- Monsieur Matthieu DEWAS

pour l'exercice de responsable de BOP délégué, à l'effet de recevoir et de répartir après validation du responsable de BOP les crédits des BOP, et pour l'exercice d'ordonnateur secondaire, à l'effet de signer toutes pièces nécessaires à l'engagement et la liquidation des dépenses et des recettes, selon l'ensemble des dispositions prévues dans l'arrêté susvisé du préfet, sur les missions et les budgets opérationnels de programmes (BOP) indiqués à ses articles 1^{er}, 2, et 3 pour les commandes d'achats, les marchés de travaux, fournitures et services, ainsi que pour les actes attributifs de subventions.

Article 2

Subdélégation de signature est donnée à madame Élodie PATTE-GONDRAN, responsable de la mission stratégie et pilotage régional (M.S.P.R.), madame Laurence VANACKER adjointe de la responsable M.S.P.R., madame Véronique ZIEMBA chargée de mission référente comptable et monsieur Christophe ISORÉ, chargé de mission LOLF, pour l'exercice de responsable de BOP délégué, à l'effet de recevoir et répartir après validation du responsable de BOP les crédits des BOP indiqués à l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé du préfet.

Article 3

Subdélégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après, à l'effet de recevoir les crédits, et de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences et avec l'obligation de se conformer aux programmations arrêtées par l'autorité compétente :

- les demandes et actes d'engagement juridique,
- l'ensemble des actes nécessaires à la passation des marchés.

dans la limite des périmètres et dans la limite des seuils indiqués pour chaque délégataire ci-après :

BOP : Tous BOP
Périmètre : Titres 3, 5, 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Francis BOULANGER	Secrétaire général	40 000 €
En cas d'absence ou d'empêchement de Francis BOULANGER :		
Anne LANGUE	Secrétaire générale adjointe	
Christophe DIRUIT	Responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	
Nathalie BÈVE	Adjointe du responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	
Rémi HELINCKX	Responsable pôle informatique	
Christophe ERRARD	Adjoint du responsable du pôle informatique	

Porteurs de carte

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT) et restrictions
Anne LANGUE	Secrétaire générale adjointe	15 000 € sur le BOP 354
Emmanuel ORY	Responsable de l'unité Moyens Généraux	15 000 € sur tous BOP
Serge LECLERC	Responsable de l'unité Achats-Immobilier	15 000 € sur le BOP 354
Rémi HELINCKX	Responsable du pôle Informatique	
Marc GREVET	Chef du service Eau et Nature	15 000 € sur le BOP 113
David FOURE	Hydrobiologiste	10 000 € sur le BOP 113
Rémy ZMYSLONY	Chef de la division territoriale de l'ASN	15 000 € sur le BOP 181
Arnaud DEPUYDT	Chef de l'UD du Littoral	12 000 € sur BOP 354
Monsieur Christophe EMIEL	Chef de l'UD du Hainaut	
Frédéric MODRZEJEWSKI	Chef de l'UD de l'Artois	
Caroline DUMINY	Chef de l'UD de l'Aisne	
Guillaume VANDEVOORDE	Chef de l'UD de la Somme	
Stéphane CHOQUET	Chef de l'UD de l'Oise	
Pierre DELCOUR	Chef d'unité hydrométrie	10 000 € sur le BOP 181
Denis NOTOT Eric WILK	Responsable équipe jaugeurs	
Laurent GOBLET Jean-Michel LACQUEMANT Charles SOURDIAUX	Hydromètres	

Philippe VION		
Louiza AJARRAY-ALLIOUCHE	Chef d'unité supports des contrôles	10 000 € sur le BOP 203

BOP : 113 – « Paysage, eau, diversité » (PEB)
Périmètre : Titres 3, 5 et 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Marc GREVET	Chef du service eau et nature, référent du BOP 113	40 000 €
En cas d'absence ou d'empêchement de Marc GREVET :		
Didier LHOMME	Adjoint au chef du service eau et nature	
Jérémy HETZEL	Chargé de mission qualité/connaissance	
Olivier PREVOST	Chef du pôle délégation de bassin Artois-Picardie	
Christophe RAOUL	Chef du pôle Eau et Milieux Aquatiques	
François RIQUIEZ	Chef du pôle sites et paysages	
Frédéric BINCE	Chef du pôle nature biodiversité	
Christine BRUNEL	Cheffe du pôle risques naturels	

BOP : 135 – « Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat » (UTAH)
Périmètre : Titres 3, 5 et 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
John BRUNEVAL	Chef du service ÉCLAT référent du BOP 135	40 000 €
En cas d'absence ou d'empêchement de John BRUNEVAL :		
Grégory LAURENT	Chef du pôle habitat construction	
Lucie LAVOGIEZ	Adjointe au chef du pôle habitat construction	
Jean -Christophe HOLDERIC	Responsable de la mission expertise et capitalisation	
Lionel HERMANGE	Chef du pôle aménagement du territoire	
Maggy DECLEIR	Adjointe au chef du pôle aménagement du territoire	

BOP : 159 - Expertise, information géographique et météorologique - EIGM
Périmètre : Titres 3, 6 et 7

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Francis BOULANGER	Secrétaire général	40 000 €
Chantal ADJRIOU	Cheffe du service information, développement durable et évaluation environnementale (IDDÉE), référente du BOP 159 « EIGM »	
En cas d'absence ou d'empêchement de Francis BOULANGER :		
Anne LANGUE	Secrétaire générale adjointe	

Christophe DIRUIT	Responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	
Nathalie BÈVE	Adjointe du responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	
En cas d'absence ou d'empêchement de Chantal ADJRIOU :		
Cécile RANDRIA	Cheffe du pôle promotion de la connaissance	
Frédéric CARLIER	Chef du pôle promotion de la transition	

BOP : 174 – « Énergie, climat et après-mines » (EAM)
Périmètre : Titres 3, 5, et 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
John BRUNEVAL	Chef du service « ÉCLAT », référent du BOP 174	40 000 €
Lionel MIS	Chef du service sécurité des transports et des véhicules (SSTV)	
En cas d'absence ou d'empêchement de John BRUNEVAL:		
Virginie BERQUET	Cheffe du pôle air-climat-énergie	
Pascal FASQUEL	Adjoint à la cheffe du pôle air-climat-énergie	
En cas d'absence ou d'empêchement de Lionel MIS :		
Nicolas BOVE	Adjoint du chef du service sécurité des transports et des véhicules (SSTV)	
Didier BRUNET	Responsable du pôle véhicules	

BOP : 181 – « Prévention des risques » (PR)
Périmètre : Titres 3, 5, et 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Nicolas MASERAK	Chef du service « risques », référent du BOP 181	40 000 €
Marc GREVET	Chef du service « eau et nature »	40 000 € Action 9 uniquement
Rémy ZMYSLONY	Chef de la division territoriale de l'ASN	
En cas d'absence ou d'empêchement de Nicolas MASERAK:		40 000 €
Marc MANCINI	Adjoint au chef du service « risques »	
Xavier STREBELLE	Adjoint au chef du service « risques » & responsable de la mission sécurité défense	
Laurent CHAUVEL	Chef du pôle risques accidentels	
Laurent COURAPIED	Chef du pôle risques sanitaires et pilotage de l'IIC	
Christophe BIADALA	Chef du pôle sous sol et ouvrages hydrauliques	
François CLERC	Chef du pôle prévision des crues et hydrométrie	
Pierre DELCOUR	Chef d'unité hydrométrie	10 000 €

Nathalie GAFFET	Cheffe d'unité prévision des crues	
Océane ANTOINE	Adjointe à la cheffe unité prévision des crues	
En cas d'absence ou d'empêchement de Marc GREVET		
Jérémy HETZEL	Chargé de mission qualité/connaissance	40 000 €
Christine BRUNEL	Cheffe du pôle risques naturels	

BOP : 203 - « Infrastructures et services de transport » (IST)
Périmètre : Titres 3, 5, et 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Séverine FEBVRE	Cheffe du service mobilité et infrastructures (SMI), référente du BOP 203	180 000 € pour les commandes et marchés de travaux
Nicolas LENOIR	Adjoint à la cheffe de service du SMI	40 000 € pour les commandes relevant du CCAG services et PI ainsi que les conventions financières 40 000 € en montant annuel cumulé des bons de commande par marchés (montant cumulé tous signataires qui a délégation) dont la signature du contrat relève du niveau direction
Lionel MIS	Chef du service sécurité des transports et des véhicules (SSTV)	40 000,00 €
Nicolas BOVE	Adjoint du chef du service sécurité des transports et des véhicules (SSTV)	
En cas d'absence ou d'empêchement de Séverine FEBVRE :		
Patricia ROUY	Chef du pôle stratégie/mobilité déplacement/transport	100 000 € pour les commandes et marchés de travaux
Régis AUFFRET	Adjoint au chef du pôle stratégie /mobilité déplacement/transport unité territoriale nord ouest AML et littoral	20 000 € pour les commandes relevant du CCAG services et PI ainsi que les conventions financières
Thomas VIAL	Adjoint au chef du pôle stratégie /mobilité déplacement/transport unité territoriale sud est	20 000 € en montant annuel cumulé des bons de commande par marché (montant cumulé tous signataires qui ont la délégation) dont la signature du contrat relève du niveau direction
Suzanne ROBACZYNSKI	Cheffe du pôle maîtrise d'ouvrage du réseau routier national	20 000 € pour les commandes et marchés travaux
Claire CAFFIN	Adjointe au responsable du pôle maîtrise d'ouvrage du réseau routier national	
Thierry OGEZ	Chargé mission bruit	20 000 € pour les commandes relevant du CCAG services et PI
Thierry BOETE	RDO unité Nord	
David GIL		
Nordine OUZANI		
François SANDT	Responsable CPAF	

Laurent LEFEVRE	RDO unité Sud	20 000 € en montant annuel cumulé des bons de commande par marché (montant cumulé tous signataires qui ont la délégation) dont la signature du contrat relève du niveau direction
Stéphane DEHART		
Martial MASSELOT	Référent prospective transport PSMDT / USE	10 000 € pour les commandes relevant du CCAG services et PI
Vincent ROUSSEAU	Responsable de cellule modélisation et animation Territoriale	10 000 € en montant annuel cumulé des bons de lettres de commandes pour comptages routiers
En cas d'absence ou d'empêchement de Lionel MIS :		
Nicolas BOVE	Adjoint du chef du service sécurité des transports et des véhicules (SSTV)	40 000 €
Pascal DE SAINT VAAST	Chef du pôle régulation et contrôle des transports terrestres	
Elvire CANLERS	Adjointe au chef du pôle régulation et contrôle des transports	
Louiza AJARRAY-ALIOUCHE	Chef d'unité supports des contrôles	10 000 €

BOP : 203 - « Infrastructures et services de transport » (IST)
Périmètre : **Actes spéciaux de sous-traitance des marchés publics du SMI**

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Séverine FEBVRE	Cheffe du SMI, référente du BOP 203	sans seuil
Nicolas LENOIR	Adjoint à la cheffe du SMI	

BOP : 207 – « Sécurité et circulation routières » (SCR)
Périmètre : **Titres 3, 5, et 6**

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Lionel MIS	Chef du SSTV	40 000 €
En cas d'absence ou d'empêchement de Lionel MIS :		
Nicolas BOVE	Adjoint du chef du service sécurité des transports et des véhicules (SSTV)	

BOP : 217 – « Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer » (CPPEEDMD)
Périmètre : **Titres 2, 3, 5, et 6**

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Francis BOULANGER	Secrétaire général, référent du BOP 217	40 000 €
Chantal ADJRIOU	Cheffe du service IDDÉE	40 000 € uniquement 217-07-06

En cas d'absence ou d'empêchement de Francis BOULANGER :		40 000,00 €
Anne LANGUE	Secrétaire générale adjointe	
Christophe DIRUIT	Responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	
Nathalie BÈVE	Adjointe du responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	40 000 € uniquement titre 2
Sabine LARDILLIER	Cheffe du pôle Ressources humaines	
Odile DUFOURMENTELLE	Responsable de l'unité RH de proximité et adjointe à la cheffe de pôle	
Malika MOUDIR	Responsable de l'unité RH de proximité	40 000 € uniquement 217-07-06
En cas d'absence ou d'empêchement de Chantal ADJRIOU :		
Frédéric CARLIER	Chef du pôle Promotion de la transition	

BOP : 216 – 349 – 354 – 364 - 723
Périmètre : Titres 3, 5

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Francis BOULANGER	Secrétaire général	40 000 €
En cas d'absence ou d'empêchement de Francis BOULANGER :		
Anne LANGUE	Secrétaire générale adjointe	
Christophe DIRUIT	Responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	
Nathalie BÈVE	Adjointe du responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	

BOP : 362

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Marc GREVET	Chef du service Eau et Nature, référent du BOP 113	40 000 €
John BRUNEVAL	Chef du service ECLAT, référent du BOP 135	
En cas d'absence ou d'empêchement de Marc GREVET :		
Didier LHOMME	Adjoint au chef du service	
Jérémy HETZEL	Chargé de missions qualité / connaissance	
Frédéric BINCE	Chef du pôle nature biodiversité	
En cas d'absence ou d'empêchement de John BRUNEVAL :		
Grégory LAURENT	Chef du pôle habitat construction	
Lucie LAVOGIEZ	Adjointe au chef du pôle habitat et construction	
Jean-Christophe HOLDERIC	Responsable de la mission expertise et capitalisation	
Lionel HERMANGE	Chef du pôle aménagement du territoire	
Maggy DECLEIR	Adjointe au chef de pôle aménagement du territoire	

Article 4 :

La signature des décomptes généraux et définitifs des marchés n'est déléguée qu'aux personnes citées aux articles 1 et 3 dans la limite des seuils indiqués dans ces articles.

Outre les agents mentionnés aux articles 1 et 3, délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après, dans le cadre de leurs attributions et compétences, à l'effet de signer les pièces suivantes nécessaires à la liquidation des recettes et des dépenses, dans la limite des seuils et des restrictions indiqués :

Titre 6 :

- les certificats administratifs de constatation de service fait, sans seuil,

Autres titres :

- les constatations de service fait (sans seuil),
- les états d'acompte (sans seuil)

BOP : Tous BOP

Agents	Fonctions	Restrictions
Rémi HELINCKX	Responsable pôle informatique	Uniquement les constatations de service fait
Christophe ERRARD	Adjoint du responsable du pôle informatique	
Emmanuel ORY	Responsable de l'unité moyens généraux	
Marie-Line TUNE	Assistante du responsable «pôle financier, immobilier et moyens généraux »	
Marie-Dominique D'HALLUIN	Gestionnaire de stocks	
Didier CARON	Assistant «activité véhicules»	
Serge LECLERC	Responsable unité achats - immobilier	
Stéphane DUFRIER	Adjoint au responsable unité achats - immobilier	
Jean-Louis LEMETTRE	Adjoint au responsable unité achats - immobilier	

BOP : 113 – PEB

Agents	Fonctions	Restrictions
Frédéric BINCE	Chef du pole nature et biodiversité	Uniquement les constatations de service fait
Benjamin LAMIDEL	Chargé de mission actions partenariales	
David FOURE	Hydrobiologiste	
Solène BERTON	Hydrobiologiste	
Christèle SEVEL	Assistante	

BOP : 135 – UTAH

Agents	Fonctions	Restrictions
Céline GALLOIS Romain HANNEDOUCHE Agnès PRESSENSE Anne-Lise DEMEULENAERE Grégory CODRON Céline ZIMMER Marie DURCAK	Chargés de mission	sans

Virginie VINSON Anne CARRIOU Sonia MEDJENI Élodie VERRIELE Maryse BOURGOIN-DENOEU Karin RUCKEBUSCH Aude CAVROIS		
Sarah MAUROUX	Responsable d'unité et adjointe du-de la Responsable de l'unité SSOH	Uniquement les constatations de service fait
Cyrille CAFFIN	Responsable unité de la sécurité des ouvrages hydrauliques	
Christelle FREMAUX	Assistante au chef du service juridique mutualisé	

BOP : 159 – EIGM

Agents	Fonctions	Restrictions
Caroline CALVEZ-MAES Didier PALUCH	Chefs de pôle	sans
Pierrick BOURGAIN Maxime JOUSSERAND Gallia GUENTAS	Chargés de mission	
Nathalie BOUDEVILLE Florence LECLERCQ Fatiha AZZAOU	Assistantes	

BOP : 174 – EAM

Agents	Fonctions	Restrictions
Élisabeth ASLANIAN Fabien BILLET Noémie FRADET Nassim YELLES CHAOUICHE Marie LEROY Claire LENGLET Maryline ROSSI Christophe RAOUL Fabien PARADIS	Chargés de mission	sans
Sébastien CARRÉ	Chef d'UD Lille	
Florine MARX	Chef d'équipe véhicules UD Lille	
Stéphane CHOQUET	Chef d'UD Oise	
Guillaume VANDEVOORDE	Chef d'UD Somme	
Monsieur Christophe EMIEL	Chef d'UD Hainaut	
Stéphanie LAMAND	Cheffe équipe véhicules UD Hainaut	
Alexandre VUYLSTEKER	Technicien véhicules UD Hainaut	
Frédéric MODRZEJEWSKI	Chef d'UD Artois	
David BOUSSARD	Coordonnateur véhicules UD Artois	
Bruno DEVRED Grégory CARIN Pascal OPIGEZ	Techniciens véhicules UD Artois	

BOP : 181 – PR

Agents	Fonctions	Restrictions
Christine BRUNEL	Cheffe du pôle « risques naturels »	Sans
Sébastien CARRÉ	Chef.f.e.s UD et adjoints	Uniquement les constatations de service fait
Monsieur Christophe EMIEL		
Frédéric MODRZEJEWSKI		
Arnaud DEPUYDT		
Caroline DUMINY		
Stéphane CHOQUET		
Hakim CHERIGUI		
Guillaume VANDEVOORDE		
Isabelle VALMONT	Assistants chefs UD	
Vanessa SOUPTEZ		
Fatiha MAMERI		
Michelle D'HOLLANDE		
Marie-Christine GUIMARD		
Nathalie ROHMER		
Sandrine FLANDRE		
Christèle HURTEKANT	Responsable d'unité et adjointe du-de la Responsable de l'unité SSOH	
Sarah MAUROUX		
Irène MEURICE Corinne MOMPACH Dominique AUDIC Isabelle RONDEAU Marie-Pierre DEKEYSER Christine LECLERCQ Marie-Claude MERCIER	Assistants	
Bruno SARDINHA	Adjoint au chef de la division	Action 9 Uniquement les constatations de service fait
Christelle FREMAUX	Assistante au chef sur service juridique mutualisé	Uniquement les constatations de service fait

BOP : 203 – IST

Agents	Fonctions	Restrictions
Serge LE GARZIC Boris LY Audrey DUPONT	Chargés de mission	sans
Guillaume MAILLET Gauthier CROCHU François GAUDRE Kathy GERME Isabelle HEROGUET Géry LELIÈVRE Bruno HERIPRET-COCQUEEL Emanuele NICOTERA Stéphane QUENY	Chargés d'études	
Cécile LAURENT Cédric NURDIN	Chargés d'affaires de procédure foncière	
Émilie DEROSIÈRE Clotilde VERHOEVEN	Cheffes de pôle PFCP et unités CDP	
Ali BIDA	Chef unité professionnelle du transport	
Laurette TOURNEUR	Chargée mission capacité professionnelle	
	Unité de contrôle Arras	
Pierre CONDE	Chef unité contrôle Prouvy	
Olivier THUILLIEZ	Chargé de contrôle unité de contrôle de Prouvy	
Matthieu FOURCROY	Chef unité contrôle Calais	
Lionel TOURTELIER	Chef unité contrôle Lille	
Robert HUGUET	Chef unité contrôle Beauvais	
Bruno CASTELAIN	Chef unité contrôle Aisne	

BOP : 207 – SC

Agents	Fonctions	Restrictions
Didier SOYER	Animateur sécurité routière	Uniquement le service fait
Sylvie DELPIERRE	Chargée mission sécurité routière	

BOP : 217 – CPPEEDMD

Agents	Fonctions	Restrictions
Emmanuel ORY	Responsable de l'unité moyens généraux	Uniquement les constatations de service fait
Marie-Line TUNE	Assistante du responsable «pôle financier, immobilier et moyens généraux »	
Didier CARON	Assistant « activité véhicules »	
Serge LECLERC	Responsable unité achats / immobilier	
Stéphane DUFRIER	Adjoint au responsable unité achats / immobilier	
Marie-Line TUNE	Assistante	
Jean-Louis LEMETTRE	Gestionnaire unité immobilier	

DELAYEN Nathalie	Présidente du CLAS	Uniquement les constatations de service fait pour le CLAS
Nathalie BOUDEVILLE	Assistante du SIDDEE	Uniquement les constatations de service fait pour le 217-07-06
Élodie PATTE-GONDRAN	Responsable M.S.P.R.	Uniquement les constatations de service fait
Laurence VANACKER	Adjointe à la responsable M.S.P.R.	
Nadège DEFAUX Evelyne LEEUWERCK Doriane NEGRE Émilie SZWAGROWSKI Géraldine TRICOT	Assistant.es	
Barbara DE BLOCK	Infirmière	

BOP : 354

Agents	Fonctions	Restrictions
Hicham EL MOUDEN	Directeur de cabinet	Uniquement les constatations de service fait
Anne FURON	Responsable de la mission communication	
Adeline RUBBEN	Responsable de l'unité GPEEC/Formation	
Micheline BONNAMY Laure BELISON	Gestionnaires formation	
Laëtitia CARTIGNIES Marie-Christine DOUAY	Assistants de Prévention	
Christelle FREMAUX	Assistante au chef sur service juridique mutualisé	Uniquement les constatations de service fait pour les EPI

BOP : 362 "ÉCOLOGIE"

Agents	Fonctions	Restrictions
Christelle BRUNEL	Cheffe du pôle risques naturels	Uniquement les constatations de service fait
Christelle SEVEL	Assistante	

Article 5 :

Les personnes suivantes sont autorisées à valider via le progiciel Chorus Formulaire les demandes d'engagement juridique, les constatations de service fait ainsi que la transmission des ordres à payer flux 3 et 4 :

BOP : Tous BOP

Agents	Fonctions
Patrice FRERE Magali LOMBARDO Claire RIGAUD Sylvie TUYN Catherine SITKO	Gestionnaires de crédits
Peggy VALET	Responsable d'unité gestion des subventions de l'Etat

Florence BAUDOT-HERY Nathalie BOULET Isabelle JOSSELIN Isabelle WILLOT	Chargées de mission
---	---------------------

BOP : 203

Agents	Fonctions
Nicolas LENOIR	Adjoint à la cheffe du SMI, chef du service par intérim
Émilie DEROSIÈRE	Cheffe de pôle finances commande publique
Clotilde VERHOEVEN	Responsable d'unité, adjointe à la cheffe pôle finances commande publique, référente commande publique
David DESMEDT	Chargé de programmation / référent subvention
Corinne RADER	Chargée de programmation et gestion des conventions
Nadia BELLA Ludovic ROSIERS Béatrice SAMIER	Gestionnaires

BOP : 362

Agents	Fonctions
Céline ZIMMER	Chargée de mission

Article 6 :

Les personnes suivantes sont autorisées à valider sous l'application Chorus-DT le transfert de l'état de frais à la dernière validation et à sa mise en paiement : « Gestionnaire valideur » (GV)

Agents	Fonctions	Programmes
Marie-Line TUNE	Gestionnaire valideur (GV)	Tous programmes
Virginia RIBEIRO DA COSTA		
Maryline DELATOUR		

Article 7 :

Les personnes suivantes sont autorisées sous l'application Chorus-DT :

- à valider l'ordre de mission, pour le déclenchement des prestations : « Service Gestionnaire » (SG)

Liste des chargés de voyages

Services	Périmètre Nord	Périmètre Sud
Direction Sécurité Défense	Martine BOSCARD Denise HOSS	Sylvie LENFANT
Qualité – Eco-responsabilité	Emilie LAGASSE	
Communication	Elodie PECAUT	
MSPR	Nadège DEFAUX Evelyne LEEUWERCK Doriane NÈGRE Emilie SZWAGROWSKI	
Secrétariat Général	Virginia RIBEIRO Marie-Line TUNE	Maryline DELATOURE
Risques	Corinne MOMPACH	
Eau et Nature	Liliane VASSEUR	Catherine BLANGER Michèle MANDEL Christelle SEVEL
ECLAT	Adda DAHMANI Marie MILLE	
IDDEE	Fatiha AZZAOU Nathalie BOUDEVILLE Nathalie DELATTRE-DUTERTE Pascale LEBLOND Florence LECLERCQ	Sylvie MODESSE
SSTV	Christine LOISELEUX Nathalie PICAUD	Caroline BATTEUX
SMI	Corinne DECQ Isabelle LEROY Claudine SZYMANSKI	
SMMAPAC	Loïc VANDERPLANCKE	
SJM	Christelle FREMEAU	Catherine CROUTELLE
UD de l'Artois	Marie-Christine GUIMARD	
UD du Hainaut	Caroline TISON Vanessa SOUPTEZ	
UD de Lille	Isabelle VALMONT	
UD du Littoral	Claire FELICES Céline FOLEY Colette LOUAGE Fatiha MAMERI Aline WIERRE	
UD de l'Aisne		Anna DELARIBERETTE Roselyne LAMBERT Fabienne MICHELIN-GRACIA Nathalie RHOMER
UD de l'Oise		Sylvie AMELINE Sandrine FLANDRE Patricia GRIGNON Sandrine LESAGE
UD de la Somme		Hélène JEANNOT Christèle HURTEKANT
ASN	Elisabeth LETURQUE Nathalie LEROY Christine WALLARD	

- à exercer le rôle FC (facturation centralisée) :

DREAL Hauts-de-France :

Maryline DELATOUR
Marie-Dominique D'HALLUIN
Emmanuel ORY
Virginia RIBEIRO DA COSTA
Marie-Line TUNE

ASN :

Rémy ZMYSLONY
Nathalie-Claude LEROY
Elisabeth LETURQUE
Christine WALLARD

Article 8 :

Les référents des BOP désignés à l'article 3 du présent arrêté m'adresseront un compte rendu d'utilisation des crédits et la situation de la mesure de la performance des budgets opérationnels arrêtés aux 30 avril, 31 août et 31 décembre.

Les subdélégués ci-dessus nommés aux articles 1 et 3 devront tenir un registre et fournir à la fin de chaque année au responsable du pôle achats marché la liste des marchés à procédure adaptée (MAPA) qu'ils auront signés dans le cadre de cette délégation.

Article 9 :

Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France, est chargé, au nom du préfet de région, de l'exécution de la présente décision dont une copie lui sera transmise ainsi qu'au directeur régional des finances publiques des Hauts-de-France, directeur départemental du Nord, accompagnée d'un spécimen de signature des agents habilités.

La décision sera publiée au recueil des actes administratifs de l'État en Hauts-de-France.

Fait à Lille, le lundi 23 janvier 2022

le directeur régional de l'environnement, de
l'aménagement et du logement
des Hauts-de-France

Laurent
TAPADINHAS

laurent.tapadinhas

Signature numérique de
Laurent TAPADINHAS
laurent.tapadinhas
Date : 2023.01.22
20:50:35 +01'00'

Laurent TAPADINHAS



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

DÉCISION

portant délégation aux agents de la DREAL Hauts-de-France
Abroge et remplace la décision du 4 octobre 2022

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2009-235 du 27 février 2009 relatif à l'organisation des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) ;

Vu l'arrêté ministériel du 10 janvier 2019 nommant monsieur Laurent TAPADINHAS ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Hauts-de-France

Vu l'arrêté du secrétaire général du Pas-de-Calais du 10 août 2022 portant délégation de signature à monsieur Laurent TAPADINHAS, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France,

Sur proposition du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France :

DÉCIDE

Article 1^{er}

Délégation est donnée à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies à l'article 1^{er} de l'arrêté en date du 10 août 2022 à :

- madame Florence CLERMONT-BROUILLET, directrice adjointe
- monsieur Matthieu DEWAS, directeur adjoint

Monsieur Francis BOULANGER, secrétaire général

Madame Anne LANGUE, secrétaire générale adjointe

Monsieur Nicolas MASERAK, chef du service risques

Monsieur Marc MANCINI, adjoint au chef du services risques

Monsieur Xavier STREBELLE, adjoint au chef du service risques

Monsieur Marc GREVET, chef du service eau et nature

Monsieur Didier LHOMME, adjoint au chef du service eau et nature

Monsieur John BRUNEVALL, chef du service énergie, climat, logement et aménagement du territoire

Madame Chantal ADJRIOU, cheffe du service information, développement durable et évaluation environnementale

Monsieur Frédéric CARLIER, chef du pôle promotion de la transition

Monsieur Lionel MIS, chef du service sécurité des transports et des véhicules

Monsieur Nicolas BOVE, adjoint au chef du service sécurité des transports et des véhicules

Madame Séverine FEBVRE, cheffe du service mobilité et infrastructures

Monsieur Nicolas LENOIR, adjoint au chef du service mobilité et infrastructures

Monsieur Frédéric MODRZEJEWSKI, chef de l'unité départementale d'Artois

Madame Claire FREY, adjointe au chef de l'unité départementale d'Artois
Monsieur Jean-Marie LECLUSE, adjoint au chef de l'unité départementale d'Artois
Monsieur Arnaud DEPUYDT, chef de l'unité départementale du Littoral
Monsieur Nicolas PACAULT, adjoint au chef de l'unité départementale du Littoral
Monsieur Grégory LEFRANCOIS, adjoint au chef de l'unité départementale du Littoral

Article 2

Délégation est donnée, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies par :

- l'article 1^{er} de l'arrêté en date du 10 août 2022,
paragraphe I-1 (mines, carrières et terrils, eaux souterraines et minérales, espaces souterrains, explosifs) à :

Monsieur BIADALA Christophe
Monsieur COURAPIED Laurent
Monsieur DEBONNE Olivier
Madame MAUROUX Sarah
Monsieur BALLENGHIEN Luc
Madame TAIN Caroline
Madame BENETAZZO Murielle
Monsieur BOUCHIND'HOMME Philippe

- l'article 1^{er} de l'arrêté en date du 10 août 2022,
paragraphe I-2 (environnement industriel) à :

Monsieur CHAUVEL Laurent
Monsieur SANTERRE Nicolas
Monsieur COURAPIED Laurent
Madame GABREAU Mathilde
Monsieur DEBONNE Olivier
Monsieur COLACCINO Sandro
Monsieur PACAULT Nicolas
Madame TAIN Caroline
Madame KICHENARADJOU Amélie
Monsieur DOURLIN Thomas
Monsieur LECLUSE Jean-Marie
Madame FREY Claire
Monsieur SELIN Gérard
Monsieur HEINA Francky

- l'article 1^{er} de l'arrêté en date du 10 août 2022,
paragraphe I-3 (appareils à pression et réseaux) à :

Monsieur CHAUVEL Laurent
Monsieur PHILIPP Maxime
Monsieur CARON Philip
Monsieur FONTAINE Julien
Madame GABREAU Mathilde
Monsieur PACOT Guillaume
Monsieur PHILIPP Maxime
Monsieur HAMMER Benoit
Monsieur LARUE Quentin

- l'article 1^{er} de l'arrêté en date du 10 août 2022,
paragraphe II-1 (protection de la nature et paysages) à :

Monsieur BINCE Frédéric
Monsieur GONIDEC David

- l'article 1^{er} de l'arrêté en date du 10 août 2022,

paragraphe III (énergie) à :

Madame ASLANIAN Élisabeth
Monsieur BILLET Fabien
Monsieur FASQUEL Pascal
Monsieur PARADIS Fabien
Madame LENGLET Claire
Madame BERQUET Virginie

- l'article 1^{er} de l'arrêté en date du 10 août 2022,
paragraphe IV-1 (véhicules) à :

Monsieur CHOQUET Stéphane
Monsieur EMIEL Christophe
Monsieur MIS Lionel
Monsieur MODRZEJEWSKI Frédéric
Madame FREY Claire
Monsieur LECLUSE Jean-Marie
Monsieur BOUSSARD David
Monsieur BRUNET Didier
Monsieur CARLIER Laurent
Monsieur GANGLOFF Thomas
Monsieur CARIN Grégory
Monsieur DAUCHEZ Jean-Bernard
Monsieur VANDEVOORDE Guillaume
Monsieur PERIN Franck
Monsieur DEVRED Bruno
Monsieur DUBRULLE Grégory
Monsieur MABUT Harry
Monsieur MARCHAL Eric
Monsieur OPIGEZ Pascal
Monsieur VATBLED Philippe
Monsieur VUYLSTEKER Alexandre
Monsieur WILLEMART Marcel
Monsieur GIBAULT Aurélien
Madame LAMAND Stéphanie
Monsieur LAHONDES Dominique
Madame GUIMARD Marie-Christine
Madame ABOULAHCEN Malika
Monsieur HENRIQUES Francisco
Madame TONNEL Christine
Madame MARX Florine

- l'article 1^{er} de l'arrêté en date du 10 août 2022,
paragraphe IV-2 (transports exceptionnels) à :

Monsieur UYTENHOVE Vincent

- l'article 1^{er} en date du 10 août 2022,
paragraphe IV-3 (transports urbains de personnes et transports routiers non urbains de personnes) à :

Monsieur DE SAINT VAAST Pascal
Madame CANLERS Elvire

Article 3

Les délégations définies par l'article V sont données à l'effet de représenter dans le cadre de leurs attributions et compétences, les observations écrites devant les tribunaux compétents du ressort de la cour d'appel de Douai (*articles L480-5 et R480-4 du code de l'urbanisme*), et pour les observations orales devant le tribunal administratif de Lille (*article R732-1 du code de justice administrative*) à :

Monsieur GATHOYE Sylvain
Madame RIGOT Maÿlis
Madame COCHEREL-HUGOT Florence
Monsieur AUBENEAU Fabrice
Madame LARDEUR Justine
Madame JADEM Nathalie
Madame BIGEARD Delphine
Monsieur TROMONT Frédéric
Madame JOUAN-PRUVOT Christine
Madame DESPLANQUES-DECONINCK Marjorie

Article 4

Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France, est chargé, au nom de monsieur le préfet du Pas-de-Calais, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés, transmis à monsieur le préfet du Pas-de-Calais et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Pas-de-Calais.

Fait à Lille, le lundi 23 janvier 2022

le directeur régional de
l'environnement, de l'aménagement
et du logement
des Hauts-de-France

Laurent
TAPADINHAS
laurent.tapadinhas
as

Signature numérique de
Laurent TAPADINHAS
laurent.tapadinhas
Date : 2023.01.22
20:47:05 +01'00'

Laurent TAPADINHAS

DÉCISION

portant délégation aux agents de la DREAL Hauts-de-France
Abroge et remplace la décision du 4 octobre 2022

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2009-235 du 27 février 2009 relatif à l'organisation des Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) ;

Vu l'arrêté ministériel du 10 janvier 2019 nommant monsieur Laurent TAPADINHAS ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Hauts-de-France

Vu l'arrêté du préfet du Nord du 19 juillet 2021 portant délégation de signature à monsieur Laurent TAPADINHAS, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France,

Vu l'arrêté préfectoral du 7 novembre 2007 portant création du secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (S3PI) du Hainaut-Cambrésis-Douaisis

Sur proposition du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France :

DÉCIDE

Article 1^{er}

Délégation est donnée à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies à l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé de monsieur le préfet du Nord en date du 19 juillet 2021 à :

- madame Florence CLERMONT-BROUILLET, directrice adjointe
- monsieur Matthieu DEWAS, directeur adjoint

Monsieur Francis BOULANGER, secrétaire général

Madame Anne LANGUE, secrétaire générale adjointe

Monsieur Nicolas MASERAK, chef du service risques

Monsieur Marc MANCINI, adjoint au chef du service risques

Monsieur Xavier STREBELLE, adjoint au chef du service risques

Monsieur Marc GREVET, chef du service eau et nature

Monsieur Didier LHOMME, adjoint au chef de service eau et nature

Monsieur John BRUNEVALL, chef du service énergie, climat, logement aménagement du territoire

Madame Chantal ADJRIOU, cheffe du service information, développement durable et évaluation environnementale

Monsieur Frédéric CARLIER, chef du pôle promotion de la transition

Monsieur Lionel MIS, chef du service sécurité des transports et des véhicules

Monsieur Nicolas BOVE, adjoint au chef du service sécurité des transports et des véhicules

Madame Séverine FEBVRE, cheffe du service mobilité et infrastructures

Monsieur Nicolas LENOIR, adjoint à la cheffe du service mobilité et infrastructures

Monsieur Sébastien CARRÉ, chef d'UD de Lille

Monsieur Hakim CHERIGUI, adjoint au chef d'UD de Lille

Monsieur Christophe Emiel, chef de l'unité départementale du Hainaut

Monsieur Medhy MELIN, adjoint au chef de l'unité départementale du Hainaut

Monsieur Arnaud DEPUYDT, chef de l'unité départementale du Littoral
Monsieur Grégory LEFRANCOIS, adjoint au chef de l'unité départementale du Littoral
Monsieur Nicolas PACAULT, adjoint au chef de l'unité départementale du Littoral

Article 2

Délégation est donnée, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies par :

- l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé de monsieur le préfet du Nord du 19 juillet 2021, paragraphe I-1 (mines, carrières et terrils, eaux souterraines et minérales, espaces souterrains, explosifs) à :

Monsieur BIADALA Christophe
Monsieur COURAPIED Laurent
Monsieur DEBONNE Olivier
Madame MAUROUX Sarah
Monsieur SOUTIF Cédric
Madame ALEXANDRE Marie
Madame TAIN Caroline
Monsieur BOUCHIND'HOMME Philippe

- l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé de monsieur le préfet du Nord du 19 juillet 2021, paragraphe I-2 (environnement industriel) à :

Monsieur CHAUVEL Laurent
Monsieur SANTERRE Nicolas
Monsieur COURAPIED Laurent
Madame GABREAU Mathilde
Monsieur COLACCINO Sandro
Monsieur DEBONNE Olivier
Madame KICHENARADJOU Amélie
Monsieur LEFRANCOIS Grégory
Monsieur VANDEWALLE Thomas
Monsieur PACAULT Nicolas
Madame TAIN Caroline
Monsieur DOURLEN Thomas
Monsieur LECLUSE Jean-Marie
Madame FREY Claire
Monsieur MELIN Medhy
Madame PEREZ Charlotte
Monsieur PECQUEUX Mathieu
Madame GILLE Christine
Monsieur MASSON Vincent

- l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé de monsieur le préfet du Nord du 19 juillet 2021, paragraphe I-3 (équipements sous pression) à :

Monsieur CHAUVEL Laurent
Monsieur CARON Philip
Monsieur FONTAINE Julien
Madame GABREAU Mathilde
Monsieur PACOT Guillaume
Monsieur PHILIPP Maxime
Monsieur HAMMER Benoît
Monsieur LARUE Quentin

- l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé de monsieur le préfet du Nord du 19 juillet 2021, paragraphes I-4 (production, transport et distribution d'énergie) à :

Monsieur PHILIPP Maxime
Monsieur CHAUVEL Laurent
Madame GABREAU Mathilde
Monsieur CARON Philip
Madame MASCARTE Virginie

- l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé de monsieur le préfet du Nord du 19 juillet 2021,

Paragraphe II-1 (Protection de la nature et des paysages) à :

Monsieur BINCE Frédéric
Monsieur GONIDEC David

- l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé de monsieur le préfet du Nord du 19 juillet 2021,
paragraphe III (Énergie) à :

Madame ASLANIAN Élisabeth
Monsieur BILLET Fabien
Monsieur FASQUEL Pascal
Monsieur PARADIS Fabien
Madame LENGLET Claire
Madame BERQUET Virginie

- l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé de monsieur le préfet du Nord du 19 juillet 2021,
paragraphe IV-1 (véhicules) à :

Monsieur BRUNET Didier
Monsieur CARLIER Laurent
Monsieur MODRZEJEWSKI Frédéric
Madame FREY Claire
Monsieur LECLUSE Jean-Marie
Monsieur BOUSSARD David
Monsieur CARRÉ Sébastien
Madame MARX Florine
Monsieur GANGLOFF Thomas
Monsieur CARIN Grégory
Monsieur DAUCHEZ Jean-Bernard
Monsieur PERIN Franck
Monsieur DEVRED Bruno
Monsieur VANDEVOORDE Guillaume
Monsieur DUBRULLE Grégory
Monsieur MABUT Harry
Monsieur MARCHAL Eric
Monsieur OPIGEZ Pascal
Monsieur VATBLED Philippe
Madame LAMAND Stéphanie
Monsieur VUYLSTEKER Alexandre
Monsieur WILLEMART Marcel
Monsieur GIBAULT Aurélien
Monsieur LAHONDES Dominique
Madame ABOULAHCEN Malika
Monsieur HENRIQUES Francisco
Madame TONNEL Christine

- l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé de monsieur le préfet du Nord du 19 juillet 2021,
paragraphe IV-2 (transports exceptionnels) à :

Madame AJARRAY-ALIOUCHE Louiza

- l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé de monsieur le préfet du Nord du 19 juillet 2021,
paragraphe IV-3 (régulation et contrôle des entreprises de transports terrestres) à :

Madame CANLERS Elvire
Monsieur DE SAINT VAAST Pascal
Madame AJARRAY-ALIOUCHE Louiza

- l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé de monsieur le préfet du Nord du 19 juillet 2021,
paragraphe V-1 (sécurité des transports publics guidés) à :

Madame FEBVRE Séverine
Monsieur LENOIR Nicolas
Monsieur FOLLEBOUT Luc

à l'exception des décisions suivantes :

- Suivi des dossiers et documents d'exploitation réglementaires :
 - gestion des dossiers associés aux systèmes nouveaux, aux modifications substantielles des systèmes existants et aux réévaluations périodiques de la sécurité des systèmes (DDS, DPS, DAE, DS, DSR, DSA)
 - décision d'autorisation de réalisation des tests et essais avant mise en exploitation, marche à blanc, essais à vide sur une ligne en exploitation
 - décision d'approbation de dossiers et de mise en service de nouveaux équipements, dans le cadre de travaux sur une ligne dont l'exploitation est maintenue en parallèle
 - gestion des documents d'exploitation et de leurs modifications (RE, RP, RSE, PIS)
 - décision concernant la gestion des documents

 - Suivi des systèmes en exploitation :
 - gestion des événements affectant la sécurité :
 - information de l'administration centrale (DGITM et CMVOA) et du BEA-TT en lien avec le STRMTG
 - gestion des situations sensibles :
 - imposition de mesures spécifiques d'analyse, de surveillance ou d'amélioration
 - décision de mesures restrictives ou suspensives d'exploitation
- l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé de monsieur le préfet du Nord du 19 juillet 2021
paragraphe V-2 (système de transport publics guidé à vocation historique ou touristique) à :

Madame FEBVRE Séverine
Monsieur LENOIR Nicolas
Monsieur FOLLEBOUT Luc

à l'exception des décisions suivantes :

- Suivi des dossiers et documents d'exploitation réglementaires :
 - gestion des dossiers associés aux systèmes nouveaux, aux modifications substantielles des systèmes existants et aux réévaluations périodiques de la sécurité des systèmes (DDS, DPS, DAE, DS, DSR, DSA)
 - décision d'autorisation de travaux, de réalisation de tests et essais, de mise en exploitation
 - gestion des documents d'exploitation et de leurs modifications (RE, RP, RSE, PIS)
 - décision concernant la gestion des documents

- Suivi des systèmes en exploitation :
 - gestion des événements affectant la sécurité
 - information de l'administration centrale (DGITM et CMVOA) et du BEA-TT en lien avec le STRMTG
 - gestion des situations sensibles
 - imposition de mesures spécifiques d'analyse, de surveillance ou d'amélioration
 - mise en demeure de se conformer aux obligations de sécurité
 - décision de mesures restrictives ou suspensives d'exploitation
 - décision de lever les mesures restrictives ou suspensives d'exploitation

Article 3

Délégation est donnée, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies par :

- l'article 4 de l'arrêté susvisé de monsieur le préfet du Nord du 19 juillet 2021
paragraphe VII (Expert pour le contrôle des épreuves à pression) à :

Monsieur EMIEL Christophe
Monsieur MODRZEJEWSKI Frédéric
Monsieur DEPUYDT Arnaud
Monsieur CHAUVEL Laurent

Madame GABREAU Mathilde

Article 4

Délégation est donnée, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies par :

- l'article 6 de l'arrêté susvisé de monsieur le préfet du Nord du 19 juillet 2021, paragraphe VIII (expert pour les essais et épreuves avant mise en exploitation des canalisations de gaz combustible) à :

Monsieur EMIEL Christophe
Monsieur MODRZEJEWSKI Frédéric
Monsieur DEPUYDT Arnaud
Monsieur CHAUVEL Laurent
Madame GABREAU Mathilde

Article 5

Délégation est donnée, à l'effet, de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences, les courriers et décisions relevant du secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (S3PI) du Hainaut-Cambrésis-Douais dans le cadre de l'article 3 – 3 de l'arrêté de création sus-visé

Monsieur Nicolas MASERAK, chef du service risques
Monsieur Marc MANCINI, adjoint au chef du service risques
Monsieur Christophe EMIEL, Chef de l'unité départementale du Hainaut

Article 6

Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France, est chargé, au nom de monsieur le préfet du Nord, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés, transmis à monsieur le préfet et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

Fait à Lille, le lundi 23 janvier 2022

le directeur régional de l'environnement, de
l'aménagement et du logement
des Hauts-de-France

Laurent
TAPADINHAS
laurent.tapadinhas

Signature numérique de
Laurent TAPADINHAS
laurent.tapadinhas
Date : 2023.01.22
20:44:41 +01'00'

Laurent TAPADINHAS